



CDAS du 23 novembre 2023

Déclaration liminaire

Monsieur le président du Conseil Départemental de l'Action Sociale,

Avant d'aborder les sujets relatifs à l'action sociale, la CGT tenait à rappeler son soutien plein et entier aux populations victimes des actes de guerre les plus atroces dont nous sommes témoins aujourd'hui. Et, parce que le droit à la paix fait partie de son ADN, la CGT appelle au cessez-le-feu immédiat dans la zone israélo-palestinienne, comme des centaines d'associations et d'organisations. Il faut cesser ce massacre !

La CGT appelle à rejoindre les manifestations organisées sur tout le territoire et de par le monde, pour faire pression sur les gouvernants et aboutir au cessez-le-feu.

En France, les violences sociales secouent le pays, l'inflation augmente le nombre des précaires, les négociations et les distributions de diverses primes se déroulent dans le secret des alcôves. Et c'est en actionnant une nouvelle fois le 49.3 que le gouvernement a adopté la Loi de Programmation des Finances Publiques qui organisera l'austérité budgétaire jusqu'en 2027 !

Dans le même temps, le gouvernement a d'ores et déjà fixé les grandes lignes des budgets 2024, notamment via le Projet de Loi de Finances (PLF) et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont marqués du sceau du libéralisme le plus exacerbé et de l'austérité la plus dévastatrice pour les salariés, retraités, jeunes et privés d'emploi. Or, pour la CGT, ce sont les multiples aides aux entreprises qui, depuis des années, se sont multipliées et qui coûtent aujourd'hui « un pognon de dingue ».

Au titre de ce même PLF, il a été demandé aux ministères une baisse de 5 % des crédits à laquelle s'est ajouté un « gel » de 1% supplémentaire. C'est certainement pour cela, qu'en catimini, cet été, la macronie a décidé de supprimer le droit aux chèques vacances des retraité·e·s à compter du 1er octobre 2023.

La CGT Finances demande le rétablissement de ce droit.

L'action sociale dans notre ministère ne déroge malheureusement pas à la règle des politiques régressives. Le budget baisse, les restaurants ferment, les centres de vacances sont vendus, les logements sociaux sont de plus en plus inaccessibles, les berceaux insuffisants, et l'on s'étonne de la faible attractivité de notre ministère !

Pour rappel, ce sont nos luttes qui ont construit notre action sociale de haut niveau, action sociale que le ministère et ses représentants sont en train de détruire méthodiquement !

La CGT Finances rappelle son opposition à la réforme engagée sur l'action sociale au ministère et ses conséquences sur les délégations dites de proximité. L'action sociale ne doit pas se résumer à un service RH bis !

À l'opposé, la CGT Finances 83 revendique :

- **un budget d'action sociale calculé, à minima, sur 3% de la masse salariale des actifs et sur 3% des pensions des retraités sans aucune réserve,**
- **une restauration de qualité, à proximité du lieu de travail et donc le maintien du restaurant administratif de St Bernard avec son immeuble,**
- **l'octroi de titre-restaurants en l'absence de restauration administrative avec leur revalorisation au maximum légal et une participation de l'employeur à hauteur de 60%,**

- **des vacances et des loisirs pour tous et toutes : actifs, retraités, non-titulaires et ayants droits,**
- **un plan ambitieux de réservation de logements,**
- **des places en crèche en nombre suffisant,**
- **des activités sociales, culturelles et sportives pour toutes et tous.**

Enfin, le départ en retraite à taux plein à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisation car pour la CGT Finances 83, 64 ans c'est toujours NON ! **La CGT revendique l'abrogation de la loi Macron/Borne sur les retraites.**

Pour ce qui nous concerne aujourd'hui, nous déplorons le fait que seulement deux réunions ne se soient tenues en 2023, année de mise en œuvre de votre réforme. Les prises de décision par mail ne doivent pas devenir la règle.

La CGT Finances 83 demande le rétablissement de la tenue de groupes de travail autant que nécessaire et la convocation d'au moins trois CDAS pour 2024.

Nous regrettons qu'aucune discussion sur l'activité des assistantes sociales au titre de 2022 n'ait pu avoir lieu.

Nous dénonçons le nouveau mode de nomination de la déléguée de proximité où l'opacité semble être la règle. Rappelons que la dernière élection fut le fruit d'une concertation des membres du CDAS.

Enfin, pour mener des actions locales, il faut une délégation départementale. Nous savons mieux que quiconque ce que le mot « proximité » signifie pour le ministère et la proximité virtuelle qu'il propose ne saurait remplacer le lien physique et humain qu'ont tissé les délégué·e·s et leurs assistant·e·s.

C'est pourquoi, **la CGT Finances 83 refuse la suppression des CDAS et des réseaux départementaux de l'action sociale.**

La CGT Finances 83 demande l'annexion de cette déclaration au PV de cette séance.